

## indre-et-loire

### environnement

# À quand un disque vert à Tours ?

Le syndicat d'énergie d'Indre-et-Loire veut promouvoir le stationnement gratuit des véhicules les plus propres dans les villes. La municipalité verte de Tours montrera-t-elle l'exemple ?

**E**t si les collectivités locales incitaient les automobilistes à se convertir aux véhicules propres en leur offrant une plage de stationnement gratuit dans les centres-villes pendant un temps déterminé ? C'est le principe du disque vert que le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (Sieil) veut promouvoir plus largement dans toute la France. Mercredi 8 décembre, une convention a été signée dans ce sens à Joué-lès-Tours avec le « think tank » Mobilités et territoires qui a milité pour ce disque vert.

#### Les voitures électriques déjà concernées

« L'idée est d'accorder une franchise de stationnement pendant deux heures dans des zones vertes aux véhicules peu polluants tels que les véhicules électriques, hybrides ou roulant au GPL, au GNV ou à l'éthanol », résume Guillaume Métivier, le délégué général de Mobilités et territoires.



Avec le disque vert, les propriétaires de véhicules propres pourraient bénéficier de deux heures de stationnement gratuites en ville.

Lancé dès 2008 par la municipalité d'Alain Juppé à Bordeaux, ce disque vert a été adopté depuis par une trentaine de villes mais le concept peine à se faire une place plus large. D'où la volonté de le relancer au moment où les ventes de véhicules propres

décollent enfin. En Indre-et-Loire, le Sieil est l'un des tout premiers syndicats d'énergie à en faire la promotion. Les villes d'Amboise et de Chinon pourraient ainsi se convertir au disque vert rapidement. En revanche, les négociations semblent au point mort avec la



**À quand un disque vert à Tours ?**Famille du média : **PQR/PQD**  
(Quotidiens régionaux)Périodicité : **Quotidienne**Audience : **513000**

Sujet du média :

**Actualités-Infos Générales**Edition : **15 décembre 2021****P.2**Journalistes : **Pascal Denis**Nombre de mots : **541**Valeur Média : **6002€**

ville de Tours, pourtant dirigée par un maire écologiste. Celle-ci n'appartient pas au Sieil. Officiellement, elle n'a pas été sollicitée. Si tel était le cas, Emmanuel Denis pourrait être gêné aux entournures par le contrat qui confie la gestion du stationnement à une société privée (SAGS). Cependant, à la mairie de Tours, on rappelle que les véhicules électriques bénéficient déjà de la gratuité du stationnement.

## 444 bornes de recharge électrique en Touraine

Mercredi, le Sieil a également fait le point sur le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques dans le département. Désormais, l'Indre-et-Loire compte 444 points de charges, soit une borne tous les 10 km environ. Plus de 11.000 charges ont été

délivrées l'an dernier. Une montée en puissance qui suit l'explosion des ventes qui sont passées de 1.590 à 4.200 immatriculations en deux ans.

Pour rentabiliser ses investissements en la matière, le Sieil s'est associé depuis 2018 à d'autres collectivités pour constituer une société publique locale baptisée Modulo (pour Mobilité durable locale). Celle-ci a des ramifications dans le Centre-Val de Loire mais aussi dans la Marne, les Vosges, le Haut-Rhin, les Ardennes...

Globalement, la SPL a ainsi déployé près d'un millier de bornes de recharge en France. « *Modulo est aujourd'hui le quatrième opérateur public en France et notre ambition est de venir le premier* », a lancé mercredi le président du Sieil et maire de Chinon, Jean-Luc Dupont, en fixant l'objectif de 2.000 bornes installées d'ici la fin d'année prochaine.

**Pascal Denis**